CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2025
COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR :

Conseil Municipal spécial « Village d'Avenir », revitalisation du centre-bourg,

Présentation de la phase 1.

NOTE :

SECRETAIRE DE SEANCE	Nicolas KOHUT-SVELKO.
ETAIENT PRESENTS	**Présents :** BORDE-BAYLACQ Claude, BATARD Estelle, CAPERAA Christine, CAZENAVE Jean-Marc, COURADES Michel, Nicolas KOHUT-SVELKO, LASSUS Sophie, LUCAS Céline, MATEO Joëlle, NABARRA-LABARRERE Laurent, RAMADE Yann, RAYMOND Sophie, TOUSSAINT Mireille ; Conseillers Municipaux.
PROCURATIONS	BAYARD Christophe, procuration à TOUSSAINT Mireille. RICAU Sylvie, procuration à MATEO Joelle.
ABSENT	CANDORE Bertrand ; Laurent VERRDIER ;

Secrétaire de séance.
Lecture des procurations/ absents.

Principales remarques faites lors du conseil :

- L'étude est-elle prise en charge ?

→oui, à hauteur de 25 000€.

- Combien faut-il pour réhabiliter l'appartement ?

→environ 20 000€ pour la structure et l'aménagement intérieur.

- Cheminements doux entre Nousty et Soumoulou

→aménagements onéreux.

- Bâtiment de la Mairie

→proposition de Céline : supprimer la partie « bibliothèque et prévoir une extension de la mairie.

→dans la maison Lafuste (multi-services, bibliothèque sur le côté, lieu de vie, agrandissement).

→options mairie : décision de garder la mairie sur le site actuel

-destruction de la bibliothèque et de l'appartement → création d'une extension sur le devant.

-destruction du plancher au-dessus de la bibliothèque et garder une hauteur sous plafond pour une salle de réunion (exemple : mariage).

<u>Synthèse de Michel Courades :</u>

Retour du conseil municipal du lundi 10 mars 2025

Cette séance est dédiée à l'évolution de notre commune liée à son évolution démographique programmée, et son accompagnement dans le cadre du projet « village d'avenir »
Cette séance aura pour fil conducteur et document de travail, le premier rapport d'état rendu par les structures qui nous accompagnent que sont le Conseil départemental, le CAUE qui est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement et enfin le cabinet O+urbanistes en conduite de ce projet.

Concernant le flux de personnes ou déplacements.

Nous privilégions l'aménagement futur en sens unique de la rue du bourg et de la rue St Julien. Ceci n'étant réalisé qu'après la mise en place d'aménagements alternatifs et notamment l'aménagement du chemin des grives et sa connexion au rond-point de l'autoroute.
Les aménagements des parkings sont également à réaliser à l'entrée du boulodrome (l'aménagement total de ce dernier n'étant pas souhaité en parking) les places devant le café des Sports étants supprimés et la suppression de la station-service n'étant pas propriété de la commune n'est pas à ce jour possible.

Concernant les bâtiments

L'étude prioritaire portera sur le déménagement de la bibliothèque vers l'espace Lafuste (maison ou grange par extension.) ceci nous permettant de réaménager la mairie avec extension en conservant ou pas l'actuelle bibliothèque (toutes les possibilités sont à étudier)

L'avenir de la maison Lafuste reste à définir mais doit être un espace de vie et d'échange.
Concernant le bâtiment du café des Sports et la station-service appartement à la famille Kiebel, nous n'avons pas à ce jour de possibilité aménagement de ces lieux

VUE D'ENSEMBLE DU CALENDRIER CENTRE BOURG

Zones vertes : Travaux prioritaires
Zones Noires : Travaux secondaires
Zones rouges : Travaux abandonnés